

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil quinze, le 21 mai à 18 H 00, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 13 mai 2015.

Présents : BAUDEMONT Dominique (Pouvoir de Laurence CHAUVERGUE), BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal (Pouvoir d'Edouard ROGER), CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, DEVAUX Nathalie (Pouvoir de Claude GERY), DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique (Pouvoir de Didier VERGNE), LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, RAYNAUD Delphine, SERRU Marie-Claire, SIMON Isabel, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléant avec voix délibérative : CANON Jean-Louis.

Excusés : CAMBOU Stéphane, CHAUVERGUE Laurence, GARDELLE Bruno, GERY Claude, ROGER Edouard, VERGNE Didier.

Secrétaire de séance : PAQUET Laurent.

Présents 28 / Votants 32

**N°57-2015 : Décision modificative n°1 – 2015 du Budget principal : virement de crédits**

Monsieur le Président vous propose la décision modificative n° 1 – 2015 pour le Budget principal. Cette décision modificative n'a pas pour objet d'augmenter les crédits. Elle concerne des virements de crédits pour les opérations d'ordre patrimoniales.

Le projet de décision modificative est le suivant :

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

ARTICLES	DETAIL	MONTANT
1321	Subventions d'équipement non transférable	-32 000,00 €
1322	Subventions d'équipement non transférable	-60 000,00 €
1323	Subventions d'équipement non transférable	-28 000,00 €
1328	Subventions d'équipement non transférable	-31 000,00 €
1311	Subvention d'équipement transférable	32 000,00 €
1312	Subvention d'équipement transférable	60 000,00 €
1313	Subvention d'équipement transférable	28 000,00 €
1318	Subvention d'équipement transférable	31 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 041 - OPERATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES</b>		<b>0,00 €</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>ARTICLES</b>	<b>DETAIL</b>	<b>MONTANT</b>
1311	Subvention d'équipement transférable	-32 000,00 €
1312	Subvention d'équipement transférable	-60 000,00 €
1313	Subvention d'équipement transférable	-28 000,00 €
1318	Subvention d'équipement transférable	-31 000,00 €
1321	Subventions d'équipement non transférable	32 000,00 €
1322	Subventions d'équipement non transférable	60 000,00 €
1323	Subventions d'équipement non transférable	28 000,00 €
1328	Subventions d'équipement non transférable	31 000,00 €
<b>TOTAL CHAPITRE 041 - OPERATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES</b>		<b>0,00 €</b>

**Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité**

- **D'ADOPTER, la Décision modificative n° 1 - 2015 du Budget principal comme indiqué ci-dessus.**

Pour copie conforme :  
Le 22 mai 2015

Le Président,  
Jean-Pierre FAYE